



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **7 décembre 2015** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Geneviève Dallaire
Siège #3 - Jean-Marie Dionne
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - François Morin

Sont absents à cette séance :

Siège #2 - Pascal Lessard

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Guy Plante.

Mme Chantale Gareau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la session ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur François Morin et résolu à l'unanimité de déclarer la séance ouverte.

Adoptée unanimement

2015-12-159

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 2 novembre 2015**
 - 3.2 - Séance extraordinaire du 16 novembre 2015**

- 4 - VOIRIE**
 - 4.1** - Rapport de l'employé de voirie
 - 4.2** - Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier (PAARM)
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 6.1** - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale
- 7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 7.1** - Réseau de distribution de l'eau potable
- 8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**
 - 8.1** - Rapport mensuel d'activités du mois courant
 - 8.2** - Budget 2016: Entente intermunicipale pour la ressource en loisir 2016
- 9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 9.1** - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
 - 9.2** - Avis de motion règlement #294 sur la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme
- 10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 10.1** - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 10.2** - Acceptation des dépenses
 - 10.3** - Approbation de la liste des comptes du mois
 - 10.4** - Mandater la firme comptable Blanchette Vachon afin de compléter le formulaire sur les prévisions budgétaires du MAMOT et être vérificateur externe pour produire les états financiers de 2015 et compléter la reddition des comptes exigée par Transport Québec.
- 11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 11.1** - Plan des mesures d'urgence
- 12 - LÉGISLATION**
 - 12.1** - Avis de motion - Adoption du règlement #293 décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'année financière 2016 et les modalités de leur perception
 - 12.2** - Calendrier des réunions régulières du conseil pour l'année 2016
 - 12.3** - Service juridique 2016 : renouveler avec la firme Jolicieur, Lacasse
- 13 - SUJETS SANS RÉOLUTION**
- 14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 - VARIA**
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur François Morin et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2015-12-160

3.1 - Séance ordinaire du 2 novembre 2015

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

2015-12-161

3.2 - Séance extraordinaire du 16 novembre 2015

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 16 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne, appuyé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2015, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

4 - VOIRIE

4.1 - Rapport de l'employé de voirie

2015-12-162

4.2 - Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier (PAARM)

ATTENDU QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux (F-Bégin, Langevin, Saint-Édouard, Saint-François-Xavier, Saint-Aurélie, Saint-Charles) pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

ATTENDU QUE le coût total des travaux s'élève à 12 876,45;

ATTENDU QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et accepté à l'unanimité d'approuver les dépenses et l'envoi de la présente résolution au Ministère des transports dans le cadre de la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier.

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable

8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

8.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

2015-12-163 8.1.1 - Journée des municipalités au centre de ski Saint-Georges

ATTENDU QUE comme à chaque année le centre de ski Saint-Georges offre aux municipalités une journée de ski et glissade;

ATTENDU QUE pour une municipalité de moins de 500 habitants le coût de cette journée est de 100 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur François Morin et accepté à l'unanimité d'offrir une journée de ski et de glissade aux résidents de la municipalité de Saint-Philibert et ce gratuitement.

2015-12-164 8.2 - Budget 2016: Entente intermunicipale pour la ressource en loisir 2016

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-Des-Pins a remis le budget 2016 de l'entente intermunicipale de la ressource en loisir;

ATTENDU QUE pour la municipalité de Saint-Philibert le budget s'élève à 10 013\$ (ce qui équivaut à un (1) jour semaine ou 7 h);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité d'approuver le budget 2016 de l'entente intermunicipale de la ressource commune en loisir et de faire parvenir la présente résolution à la municipalité de Notre-Dame-Des-Pins.

2015-12-165 8.3 - Projet pilote; Ado en cavale

ATTENDU QUE la MRC Beauce-Sartigan a soumis aux municipalités un projet pilote qui s'adresse aux adolescents;

ATTENDU QUE la MRC Beauce-Sartigan veut vérifier l'intérêt des municipalités avant de poursuivre ce projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et accepté à l'unanimité d'informer la MRC l'intérêt de la municipalité de Saint-Philibert pour le projet "Ado en cavale"

2015-12-166 8.4 - Logiciel Sportplus

ATTENDU QUE la MRC Beauce-Sartigan a un projet concernant l'acquisition commune d'un logiciel Sportplus;

ATTENDU QUE la MRC Beauce-Sartigan veut vérifier l'intérêt des municipalités pour ce logiciel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité d'informer la MRC que la municipalité de Saint-Philibert n'a pas d'intérêt pour ce projet.

8.5 - Comité de la fête champêtre

ATTENDU QUE le conseil croit qu'il est important d'avoir toujours un représentant du conseil sur le comité de la fête champêtre;

PAR CONSÉQUENT pour l'année 2016, monsieur Jean-Marie Dionne s'est proposé de siéger sur le comité de la fête champêtre.

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

2015-12-167

9.2 - Avis de motion règlement #294 sur la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme

AVIS DE MOTION est donné par madame Marie-Jeanne Ouellet afin qu'à la prochaine réunion régulière du conseil municipal soit adopté le *Règlement No 294* concernant la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme

10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2015-12-168

10.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

Le directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur François Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Adoptée unanimement

2015-12-169

10.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur François Morin et résolu à l'unanimité;

•QUE les dépenses du mois de décembre 2015, au montant total de 36 972.11 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

•Comptes à payer	28 597.90 \$
•Salaires nets versés	6 566.25 \$

•Remises d'employeur 1807.96 \$
•Total 36 972.11 \$

Administration : chèque no.C1500230 À C1500266 & L1500026 À
L1500027 & V0000260 À V0000266

Salaires : chèque no. D1500124 À D1500136 & P1500035

Adoptée unanimement

2015-12-170 10.3 - Approbation de la liste des comptes du mois

Il est proposé par monsieur François Morin et accepté à l'unanimité que les comptes soient payés :

Adoptée unanimement

2015-12-171 10.4 - Mandater la firme comptable Blanchette Vachon afin de compléter le formulaire sur les prévisions budgétaires du MAMOT et être vérificateur externe pour produire les états financiers de 2015 et compléter la reddition des comptes exigée par Transport Québec.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité de mandater la firme comptable Blanchette Vachon S.E.N.C.R.L afin de compléter le formulaire sur les prévisions budgétaires du MAMOT et être auditeur externe pour produire les états financiers de 2015 et compléter la reddition des comptes exigée par Transport Québec.

2015-12-172 10.5 - Quote-part 2016 - MRC Beauce-Sartigan

ATTENDU QUE la MRC Beauce-Sartigan a déposé son budget;

ATTENDU QUE la quote-part 2016 pour la municipalité de Saint-Philibert s'élève à 24 010.61 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Louison Busque et accepté à l'unanimité d'approuver le budget 2016 de la MRC Beauce-Sartigan.

11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 - Plan des mesures d'urgence

12 - LÉGISLATION

2015-12-173 12.1 - Avis de motion - Adoption du règlement #293 décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'année financière 2016 et les modalités de leur perception

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Marie Dionne afin qu'à la prochaine réunion régulière du conseil municipal soit adopté le *Règlement No 293* décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière de 2016

2015-12-174 12.2 - Calendrier des réunions régulières du conseil pour l'année 2016

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code Municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Geneviève Dallaire et accepté à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016. Les séances se tiendront à partir de 19 h à la salle multifonctionnelle.

Les lundis 11 janvier, 1er février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 1er août, 12 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre à moins d'avis public contraire.

Un avis public du contenu du présent calendrier sera publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité

2015-12-175 12.3 - Service juridique 2016 : renouveler avec la firme Jolicieur, Lacasse

ATTENDU QUE des offres de service ont été déposés pour le service de consultations juridiques;

ATTENDU QUE la firme Jolicieur Lacasse a offert la plus basse offre de service au montant de 500 \$ taxes en sus;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Geneviève Dallaire et accepté unanimement d'engager la firme Jolicieur Lacasse S.E.N.C.R.L pour les services juridiques annuels.

13 - SUJETS SANS RÉOLUTION

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - VARIA

2015-12-176 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20, 30 hrs

Jean-Guy Plante, maire

Chantale Gareau, dir. gén. & sec. trés.

Je, Jean-Guy Plante, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.